

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LIMOGES - 8701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/07/2026 - 5144 - 2023 B 00184 - 949 497 242 - 4N's FAMILY



Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

4N'S FAMILY

29 ALLEE DE LA RUE-HAUTE
87350 PANAZOL

SIREN : 949.497.242

Forme juridique : SARL

N° TVA : FR20949497242

Certifié conforme à l'original

A handwritten signature in black ink is located below the 'Certifié conforme à l'original' text. The signature is stylized and appears to be a cursive representation of the name '4N'S FAMILY' or a similar name.

BYC EXPERTISE & CONSEILS

SARL au capital de 1500 Euros - SIREN : 913686606

19 Avenue du Granier, 38240 MEYLAN

Tél : 0480804915 - www.byc-ec.fr

Sommaire

Attestation de présentation des comptes	3
Bilan	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Détails des comptes	10
Bilan actif détaillé	11
Bilan passif détaillé	13
Compte de résultat détaillé	14
Liasse fiscale	16

Attestation de présentation des comptes



Attestation sans observation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de 4N'S FAMILY relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 334 301,05 €
- Chiffre d'affaires : 0,00 €
- Résultat net comptable : -38 709,22 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MEYLAN le 18/05/2026.

Charlie BEBOUA,
Expert-comptable

Signé par Yaphet Charlie Beboua
Le 8 juin 2026



01 71 21 21 21
www.mibouche.fr

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	21 400		21 400	21 400
Constructions	174 272	12 429	161 843	166 219
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	30 754	5 049	25 705	27 483
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	114 098		114 098	104 030
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	340 524	17 479	323 045	319 132
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	10 656		10 656	21 614
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	600		600	17 114
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	11 256		11 256	38 728
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	351 780	17 479	334 301	357 860

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 34 399	- 9 210
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 38 709	- 25 189
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	- 72 108	- 33 399
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	373 276	342 032
Emprunts et dettes financières diverses	16 377	16 377
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216	17 350
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 540	15 500
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	406 409	391 259
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	334 301	357 860

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		1 140
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		1 140
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		1 140
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	2 846	10 409
Impôts, taxes, et versements assimilés	1 834	1 799
Salaires	479	
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 151	6 151
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	4	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	11 313	18 359
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-11 313	-17 219
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	27 396	7 970
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	27 396	7 970

Postes	2025	2024
	RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	- 27 396 - 7 970
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	- 38 709 - 25 189
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VIII)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 140
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	38 709 26 329
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 38 709	- 25 189

Détails des comptes



Bilan actif détaillé

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	21 400		21 400	21 400
2121000 - TERRAINS	21 400		21 400	21 400
Constructions	174 272	12 429	161 843	166 219
2135000 - INSTALLATIONS GENERALES - AGENCEMENTS - AMÉNAGEMENTS DES CONSTRU...	174 272		174 272	174 272
2813500 - AMORT INST AGENT CONSTRUCTIONS		12 429	-12 429	-8 053
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	30 754	5 049	25 705	27 483
2181000 - INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS	30 754		30 754	30 754
2818100 - AMORT INST GLE AGT AMGT		5 049	-5 049	-3 271
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	114 098		114 098	104 030
2315000 - INST TECHN MAT OUTILL EN COURS	114 098		114 098	104 030
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	340 524	17 479	323 045	319 132
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	10 656		10 656	21 614
4010000 - FOURNISSEURS	10 656		10 656	164
4098000 - RABAIS, REMISES, RISTOURNES À OBTENIR ET AUTRES AVOIRS NON ENCORE REC...				21 450
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	600		600	17 114
5121001 - CIC - 5121	600		600	17 114

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	11 256		11 256	38 728
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	351 780	17 479	334 301	357 860

Bilan passif détaillé

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	1 000	1 000
1013000 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELÉ, VERSE	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-34 399	-9 210
1190000 - REPORT À NOUVEAU - SOLDE DEBITEUR	-34 399	-9 210
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-38 709	-25 189
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-72 108	-33 399
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	373 276	342 032
1640000 - EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	373 276	342 032
Emprunts et dettes financières diverses	16 377	16 377
4552000 - ASS. NICOLAS OGET	10 164	10 164
4553000 - ASS. NADINE OGET	6 213	6 213
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216	17 350
4010000 - FOURNISSEURS	216	16 450
4081000 - FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES		900
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 540	15 500
4670000 - DIVERS COMPTES DÉBITEURS ET PRODUITS À RECEVOIR (ANCIENNEMENT AUTRES COMPTES DEBITEUR...)	1 040	
4671000 - SAS NO LIMITT	15 500	15 500
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	406 409	391 259
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	334 301	357 860

Compte de résultat détaillé

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		1 140
7061000 - LOYERS		1 060
7081000 - PRODUITS DES SERVICES EXPLOITES DANS L'INTERÊT DU PERSONNEL		80
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		1 140
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		1 140
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	2 846	10 409
6061000 - FOURNITURES NON STOCKABLES - EAU, ENERGIE	339	
6061100 - ELECTRICITE		398
6061200 - GAZ	34	1 902
6061400 - EAU		89
6063000 - FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT		2 035
6160000 - PRIMES D'ASSURANCES	790	
6161000 - MULTIRISQUES		626
6161200 - ASS DECES INVALIDITE / EMPRUNT		2 039
6226000 - HONORAIRES	594	1 500
6226100 - HONORAIRES JURIDIQUES		608
6227000 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX		42
6262000 - TELEPHONE ET INTERNET	607	
6265000 - INTERNET		550
6270000 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	482	620
Impôts, taxes, et versements assimilés	1 834	1 799
6351200 - TAXES FONCIERES	1 834	1 799
Salaires	479	
6411100 - URSSAF DU GERANT	479	
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 151	6 151
6811200 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 151	6 151
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	4	
6580000 - PÉNALITÉS ET AUTRES CHARGES (ANCIENNEMENT CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE)	4	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	11 313	18 359

Postes	2025	2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-11 313	-17 219
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	27 396	7 970
6611000 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DETTES	27 396	7 970
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	27 396	7 970
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-27 396	-7 970
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-38 709	-25 189
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		1 140
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	38 709	26 329
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-38 709	-25 189

Liasse fiscale



Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)
ADAPTÉ A LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

1.

17 / 31

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : IN'S FAMILY - SIREN : 949497242										☐ N clos le 31 12 / 2025	
A - RÉSULTAT COMPTABLE											
Ventes de marchandises						209				210	
Production vendue biens				dont export et livraisons intracommunautaires		215				214	
Production vendue services						217				218	
Production stockée										222	
Production immobilisée										224	
Subventions d'exploitation reçues										226	
Autres produits										230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										234	
Variation de stock (marchandises)										236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)										238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)										240	
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier				immobilier		242	
										2 846	
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243				244	
										1 834	
Rémunérations du personnel										250	
										479	
Cotisations sociales				dont cotisation personnelle de l'exploitant		380				252	
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2, al 3 du CGI		255				254	
										6 151	
Dotations aux dépréciations										256	
Autres charges				Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259				262	
				Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)										264	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270	
										-11 313	
Produits financiers						(III)				280	
Produits exceptionnels						(IV)				290	
Charges financières						(V)				294	
										27 396	
Charges exceptionnelles				Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				300	
				Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices						(VII)				306	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310	
										-38 709	
B - RESULTAT FISCAL											
										Reporteur le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col. 2	
										312	
										314	
										38 709	
RÉINTEGRATIONS											
Remunérations et avantages personnels non déductibles										316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles										318	
Provisions non déductibles										322	
Impôts et taxes non déductibles										324	
Divers dt intérêts excédentaires		247				Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330	
										38 709	
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)		249				251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997	
DÉDUCTIONS											
Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987				342	
France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		Jeune entreprise innovante		989					
Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138					
Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344					
ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire		993					
Bassins urbains à dynamiser - BUD		992									
Créance report en arrière du déficit						346				350	
Dont divers											
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)						655					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)						643					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)						645					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)						647					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)						648					
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641					
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990					
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)						649					
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	
										352	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)										356	
Déficits antérieurs reportables										360	
Résultat fiscal après imputation des déficits										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	
										370	
										372	

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Amortissements différés Art. 39 C	6 151
Déficit Activité LMNP	32 558

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Designation de l'entreprise 4N'S FAMILY SIREN : 319497242										Neant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISE											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	0	402	0	404	0	406	0	0	0
	Autres	410	0	412	0	414	0	416	0	0	0
Terrains		420	21 400	422	0	424	0	426	21 400	0	0
Constructions		430	174 272	432	0	434	0	436	174 272	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	0	442	0	444	0	446	0	0	0
Installations générales, aménagements divers		450	30 754	452	0	454	0	456	30 754	0	0
Matériel de transport		460	0	462	0	464	0	466	0	0	0
Autres immobilisations corporelles		470	104 030	472	10 068	474	0	476	114 098	0	0
Immobilisations financières		480	0	482	0	484	0	486	0	0	0
TOTAL		490	330 456	492	10 068	494	0	496	340 524	0	0
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495	0	497	0	498	0	499	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles		500	0	502	0	504	0	506	0	0	0
Terrains		510	0	512	0	514	0	516	0	0	0
Constructions		520	8 053	522	4 376	524	0	526	12 429	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530	0	532	0	534	0	536	0	0	0
Installations générales, aménagements divers		540	3 271	542	1 778	544	0	546	5 049	0	0
Matériel de transport		550	0	552	0	554	0	556	0	0	0
Autres immobilisations corporelles		560	0	562	0	564	0	566	0	0	0
TOTAL		570	11 324	572	6 154	574	0	576	17 479	0	0
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virees de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Court terme	Plus ou moins-values					
						19 %	Long terme				
							15% ou 12,8%	0%			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	0 580	0 582	0 584	0 586	0 581	0 587	0 589	0	0	0
Plus-values taxables à 19 %		579	0	Regularisations	590	0 583	0 594	0 595	0	0	0
TOTAL					596	0 585	0 597	0 599	0	0	0

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise <u>4N'S FAMILY - SIREN : 919197242</u>										Neant ☐		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice				
	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0			
Provisions réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	0	603	0	605	0	607	0			
	Autres provisions réglementées	610	0	612	0	614	0	616	0			
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0			
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0			
	Sur comptes clients	650	0	652	0	654	0	656	0			
	Autres provisions pour dépréciation	660	0	662	0	664	0	666	0			
TOTAL		680	0	682	0	684	0	686	0			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
						Dotations		Reprises				
Fonds commercial						681	0	683	0			
Autres immobilisations incorporelles						700	0	705	0			
Terrains						710	0	715	0			
Constructions						720	0	725	0			
Installations techniques matériel et outillage						730	0	735	0			
Installations générales agencements aménagements divers						740	0	745	0			
Matériel de transport						750	0	755	0			
Autres immobilisations corporelles						760	0	765	0			
TOTAL						770	0	775	0			
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT												
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										0	
2												
3												
4												
5												
6												
TOTAL à reporter									780	0		
II DÉFICITS REPORTABLES												
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982	0		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)									982 bis	0		
Nombre d'opérations sur l'exercice									982 ter	0		
Déficits imputés									983	0		
Déficits reportables									984	0		
Déficits de l'exercice									860	0		
Total des déficits restant à reporter									870	0		
III DIVERS												
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325	0	381	0			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327	0					
Montant de la TVA collectée									374	0		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378	0		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399	0		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise nonatrice									398	0		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397	0		
IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS												
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social									690	125		
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social									691	0		
Revenu brut social (si le montant est négatif)									692	0		
Revenu brut social (si le montant est positif)									693	0		

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Designation de l'entreprise : 4N'S FAMILY SIREN : 949497242		Neant ☒	
Exercice ouvert le 01/01/2025 et clos le 31/12/2025		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113	
Variation positive des stocks		111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		147	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106 (le cas échéant ajusté à 12 mois))		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation			186

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGF-P N° 2033-F-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDECLI

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4N'S FAMILY - SIREN : 949497242

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :							
Forme juridique	Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions			
Adresse							
Forme juridique	Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions			
Adresse							
Forme juridique	Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions			
Adresse							
Forme juridique	Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions			
Adresse							
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :							
Titre	M	Nom complet		Nicolas OGET			
Nom d'usage			% de détention	50	Nb de parts ou actions		500
Naissance	Date	16/04/1980	N° Département	13004	Commune	ARLES	Pays
Adresse							
27 Allée de la Kous d'Alger							
97410 PANAZZI							
FRANCE							
Titre	MME	Nom complet		NADINE NDOYE			
Nom d'usage	OGET			% de détention	50	Nb de parts ou actions	
Naissance	Date	10/09/1979	N° Département	99999	Commune	DOUALA	Pays
Adresse							
27 Allée de la Kous d'Alger							
97410 PANAZZI							
FRANCE							

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDECLIAR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4N'S FAMILY - SIREN : 949497242

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

0

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 ou Année : 2025	
Dénomination de l'entreprise : 4N'S FAMILY	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 949497242	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	0	
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	0	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %) + (ligne 2 x 9 %) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD			
dont montant préfinancé			0
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	0
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2	0
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	0
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)			
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables (article 220 decies du CGI)			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	0
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

**ÉTAT DE SUIVI DES AMORTISSEMENTS
RÉGULIÈREMENT COMPTABILISÉS DONT LA
DÉDUCTION EST ÉCARTÉE (article 39 C, II-1et 2 du CGI)**

SUIV39C

Dénomination du bien : SARL 4N'S FAMILY

949497242

		Parts de la structure bailleresse détenues directement ou indirectement par des personnes soumises à l'impôt sur les sociétés		Parts de la structure bailleresse détenues directement ou indirectement par des personnes physiques ou exploitants individuels	Total
		Utilisatrices du bien	Non utilisatrices du bien		
Pourcentage de détention	A	0	0	100	100
Amortissements non déduits au titre des exercices antérieurs	B	0	0	11 324	11 324
Amortissements non déduits au titre de l'exercice	C	0	0	6 151	6 151
Total avant imputation	D	0	0	17 475	17 475
Limite d'imputation	Limite de 3 fois le montant des loyers acquis	E	0	0	0
	Limite du montant des loyers acquis diminué des autres charges	F	0	0	0
Imputation sur la quote-part de résultat de l'exercice des amortissements non déduits antérieurement	G	0	0	0	0
Amortissements restant à déduire sur les exercices ultérieurs	H	0	0	17 475	17 475

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : 4N'S FAMILY

SIREN : 949497242

Attestation produite le 20/05/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

IMPÔT SUR LE REVENU

Bénéfices industriels et commerciaux

Exercice ouvert le	01/01/2025	Régime "simplifié d'imposition"	☒	ou "réel normal"	
et clos le	31/12/2025	Option pour la comptabilité super-simplifiée	☐	TVA	☐
		Option pour le régime de la taxation au tonnage	☐		
A IDENTIFICATION					
29 ALLEE DE LA RUE-HAUTE 87350 PANAZOL FRANCE		SIREN : 819491242 4N'S FAMILY **** LIASSE FISCALE TELEDECLAREE ****			
Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :		B DIVERS			
		Activités exercées (souligner l'activité principale) :			
		Location immobilière Meublée non Pro.			
		Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case)			
		☐			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION:					
1 Résultat fiscal (bénéfice colonne 1 , déficit colonne 2)		col 1		col 2	
		0		0	
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers:					
Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu:		a	0		
à déduire : quote part frais et charges correspondants		b	0		
Revenus nets exonérés (a-b)		c	0		
Revenus soumis à l'impôt sur le revenu		d	0		
3 Total		Total (c + d)		0	
4 Bénéfice imposable (col 1 - col 2) ou déficit déductible (col 2 - col 1)				0	
4bis Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %				0	
4ter Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204G du CGI)					
Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme :				e	0
Charges ou dépenses ayant la nature de moins-values définies à l'article 39 duodecies :				f	0
5 Plus values		taxées selon règles particulières		0	
à LT imposables à 12.8%		à LT art 39 quindécies		0	
		a court et à long terme exonérées		0	
		dont PVLT exonérées (art 151 septies A)		0	
		dont plus-value à court terme exonérée (Art 151 septies, 151 septies A et 238 quindécies)		0	
6 Exonérations et abattements					
Entreprises nouvelles art 44 sexies	☐	ZRR art. 44 quindécies	☐	Jeune entreprise (JEI)	☐
Zone franche urbaine 44octies ou 44 octies A	☐	Zone franche d'activités nouvelle génération art.44 quaterdecies	☐	Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies	☐
Zone de restructuration de défense art. 44 terdecies	☐	Autres dispositifs	☐		
Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art 244 quater W	☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies	☐	France Ruralités Revitalisation art.44 quindécies	☐
Exonération ou abattement pratiqué :		sur PVLT imposable à 12,8%		0	
		sur le bénéfice professionnel		0	
7 dont BIC non professionnels:		A – bénéfice :		0	
		B déficit		32 558	
- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).					
PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 duodecies)				0	
Moins-values à court terme (Art. 39 duodecies)				0	
- Plus-values PV nettes à long terme imposable à 12.8 %				0	
- Exonération ou abattement pratique (art. 44 sexies et suivants) sur le bénéfice non professionnel				0	
8 Régime des sociétés de personnes					
Résultat fiscal du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés				0	
9 Comptabilité informatisée					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		Pennylane
D CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2031-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %				0	
COMPTABLE ET/OU CONSEIL					
Comptable :		☐ Salarié ?			
SARL BYC EXPERTISE & CONSEILS 19 Avenue du Granier 38240 MEYLAN Tél: 0480804915 FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐			
		Désignation du prestataire			

IMPÔT SUR LE REVENU
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031-SD

Si déposé néant, cochez la case				☐
E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS				
Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI). (Si le cadre est insuffisant, joindre au présent formulaire un état du même modèle)				
Identification, adresse, SIREN, qualité des associés personnes morales			Quote-part du bénéfice ou du déficit	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
Nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance, n° fiscal des associés personnes physiques	Associé gérant	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel (col. 1) ou non professionnel (col. 2)		Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
OGET Nicolas 29 Allée de la Rue Haute 87350 PANAZOL FRANCE 16/04/1980 ARLES 13004 FR - FRANCE	☒	0 -16 279		0
OGET NADINE 29 Allée de la Rue Haute 87350 PANAZOL FRANCE 10/09/1979 DOUALA 99999 CM - CAMEROUN	☐	0 -16 279		0
Sociétés en commandite simple montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année				0
F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX				
Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD				
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).				0
Frais de réception, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement				0
G DIVERS				
NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)				
ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS				
H CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
Montant brut des salaires, hors apprentis et handicapés				0
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages				0
Montant des prélèvements effectués à titre personnel au cours de l'exercice				0
Montant des apports en capital ou versements en compte courant faits au cours de l'exercice				0
PLUS VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT				
Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value	
Totaux :	0	0	0	
I BIC NON PROFESSIONNELS				
Détermination du résultat de l'exercice		Bénéfice	Déficit	
Locations meublées non professionnelle soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale		0	0	
Autres locations meublées non professionnelles		0	32 558	
Location gérance		0	0	
Membres non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étaalon		0	0	
Autres BIC non professionnels		0	0	
Résultat avant imputation des déficits antérieurs		0	32 558	



BYC EXPERTISE & CONSEILS

SARL au capital de 1500 Euros - SIREN : 913686606

19 Avenue du Granier, 38240 MEYLAN

Tel : 0480804915 - www.byc-ec.fr

4N'S FAMILY

SARL au capital de 1 000 euros.
immatriculée au RCS de LIMOGES sous le numéro 949 497 242,
dont le siège social est situé : 29 ALLEE DE LA RUE-HAUTE 87350 PANAZOL

**TEXTE DE LA RÉOLUTION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EN DATE DU 19 JUIN 2026**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

L'Assemblée générale, après avoir rappelé que les comptes annuels font ressortir une perte de 38 709,00 euros, décide que ladite perte sera intégralement affectée au compte « report à nouveau ».
Compte tenu de cette affectation, le compte « report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de - 72 108,00 euros.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Compte tenu du résultat réalisé à la clôture de l'exercice, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

L'Assemblée générale décidera, conformément aux dispositions de l'article L223-42 du Code de commerce, s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société. Cette décision interviendra au plus tard dans un délai de quatre mois à compter des présentes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Parties acceptent de signer électroniquement les présentes, reconnaissant ainsi à chaque signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes.

Monsieur Nicolas OGET



4N'S FAMILY
SARL au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS de LIMOGES sous le numéro 949 497 242,
dont le siège social est situé : 29 ALLEE DE LA RUE-HAUTE 87350 PANAZOL

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
le dix-neuf juin,
à quatorze heures,

Au siège social, 29 ALLEE DE LA RUE-HAUTE 87350 PANAZOL

Les associés de la société 4N'S FAMILY, SARL au capital de 1 000 euros, divisé en 1 000 parts sociales de 1 euro de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation du Gérant.

Il a été établi une feuille de présence émise par chacun des associés ou leur représentant dûment habilité en entrant en séance :

Sont présents :

- Madame Nadine OGET, propriétaire de 500 parts sociales
- Monsieur Nicolas OGET, propriétaire de 500 parts sociales

seuls associés et représentant ainsi la totalité des 1 000 parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas OGET.

Le Président ainsi désigné met à la disposition des associés :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associés de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce ;
- Rémunération du Gérant sur l'exercice écoulé ;

- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la Société avant son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Lecture est donnée par le Gérant de son rapport et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture est accompagnée de précisions s'agissant notamment de l'évolution de l'activité et des principaux événements survenus au cours de l'exercice écoulé.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

Première résolution

L'Assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale, après avoir rappelé que les comptes annuels font ressortir une perte de 38 709,00 euros, décide que ladite perte sera intégralement affectée au compte « report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, le compte « report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de - 72 108,00 euros.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Compte tenu du résultat réalisé à la clôture de l'exercice, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

L'Assemblée générale décidera, conformément aux dispositions de l'article L223-42 du Code de commerce, s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société. Cette décision interviendra au plus tard dans un délai de quatre mois à compter des présentes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Troisième résolution

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code de commerce, l'Assemblée générale approuve successivement chacune des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé et qui ont fait l'objet d'un rapport spécial du Gérant, à savoir :

(Le gérant ou l'associé intéressé ne prend pas part au vote de la convention le concernant et ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité y attaché, en application de l'article L223-19 du Code de commerce)

Conventions nouvelles

1. ASS. NICOLAS OGET

Solde au 31 décembre 2025 : 10 163,60 euros.

Compte non rémunéré.

Un seul associé est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Nicolas OGET.

Cette convention portant sur au moins 50 % des droits de vote, elle ne peut pas être ratifiée par l'Assemblée générale.

2. ASS. NADINE OGET

Solde au 31 décembre 2025 : 6 213,00 euros.

Compte non rémunéré.

Un seul associé est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Nicolas OGET.

Cette convention portant sur au moins 50 % des droits de vote, elle ne peut pas être ratifiée par l'Assemblée générale.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale ratifie l'absence de rémunération versée au Gérant pour son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale décide, en application des dispositions de l'article L210-6 du Code de commerce, de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, tels qu'ils figurent dans l'état annexé aux statuts constitutifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Sixième résolution

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Parties acceptent de signer électroniquement les présentes, reconnaissant ainsi à chaque signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes.

Monsieur Nicolas OGET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. OGET', with a stylized flourish at the end.